



**AVEC  
ÉCOLLECTO,  
LES MANIFESTATIONS  
TRIENT AUSSI** (photo 3)

**RANDOS ÉCOLOS!** (photo 4)

En cette période estivale, il n'est pas inutile de rappeler que les randos doivent rimer avec écolo! Le tri ne s'arrête pas à la porte de chez soi, mais doit se pratiquer où que vous soyez. Quand vous vous promenez, merci de penser à redescendre vos déchets pour les trier dans la vallée!

**COLLECTE DÉDIÉE  
POUR LES PILES USAGÉES** (photo 5)

Comme les ampoules basse consommation, les piles ne sont pas destinées à être jetées dans la poubelle habituelle. Pour être traitées correctement et éviter de polluer, elles doivent être déposées dans les points de collecte réservés à cet effet, quelles que soient leur forme et/ou puissance, ou auprès des déchèteries du territoire.

Les commerçants qui commercialisent des piles ont également l'obligation de les reprendre gratuitement une fois usagées.

Pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous, connectez-vous sur : [www.corepile.net/liste\\_pci](http://www.corepile.net/liste_pci)

## SUCCÈS D'AFFLUENCE AUX PORTES OUVERTES DU SITOM

(photos 1 et 2)  
Le SITOM a ouvert ses portes les 28, 29 et 30 mai dernier. Pas moins de 20 classes scolaires du CE2 au CM2, soit 455 enfants, ont visité le site de l'usine d'incinération. Le grand public et les élus locaux étaient aussi au rendez-vous. Tous ont pu profiter, à travers différentes animations et activités, d'une mine d'informations sur les coulisses des déchets. Liant la découverte à la pratique, des ateliers autour notamment du bricolage à partir de déchets d'emballages, du compostage, de la réduction des déchets à la source, étaient aussi proposés.

Temps fort de l'événement, l'exposition et le concours de mobiles créés par les écoliers à partir de déchets, sur le thème des animaux et des insectes. Bravo à tous les jeunes trieurs pour leur imagination et leurs réalisations!

Créé en 2007 pour trier en dehors du foyer, l'Écollecto est l'invité incontournable des manifestations du territoire. Prêté par le SITOM aux organisateurs de rencontres sportives, culturelles ou autres, il se présente comme un porte-sac à drôle d'allure.

Tout à son aise dans les fêtes, il se déplace facilement grâce à sa structure rigide qui supporte deux poubelles aux couvercles facilement reconnaissables.

Le jaune recueille l'ensemble des déchets recyclables (bouteilles plastiques, canettes, cartonnettes...); mais, d'un estomac fragile, il refuse catégoriquement les gobelets, assiettes et couverts en plastique non recyclables! Le couvercle gris accepte quant à lui tous les autres déchets; beaucoup plus gourmand, il ne voit pas d'inconvénients à récolter les plastiques non désirés dans la poubelle d'à-côté! Attention, ni l'un, ni l'autre, n'accepte le verre.

Une fois la fête terminée, les sacs remplis doivent être vidés par les organisateurs dans les conteneurs prévus à cet effet sur la commune.

LE SITOM  
DE SORTIE

Pour sensibiliser et renseigner les habitants du territoire ainsi que les visiteurs, le SITOM organise diverses animations tout au long de l'été. L'agenda, en cours de réalisation, sera prochainement à votre disposition en office de tourisme et dans les mairies du territoire.

ECO  
EMBALLAGES



# l'eco

## DES VALLÉES DU MONT BLANC

CHAMONIX / COHENNOZ  
COMBLOUX / CORDON  
CREST-VOLAND / DEMI-QUARTIER  
DOMANCY / FLUMET / LA GIETTAZ  
LES HOUCHES / LES CONTAMINES MONTJOIE  
MEGÈVE / NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE  
PASSY / PRAZ-SUR-ARLY  
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS  
SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE  
SALLANCHES / SERVOZ  
VALLORCINE

SITOM DES VALLÉES DU MONT BLANC  
N° 15 ) Été 2009

**d**ossier  
spécial Tri



Sitom



des Vallées  
du Mont Blanc

# sommaire

**ACTUALITÉ** p3

LUMIÈRE SUR LES AMPOULES  
À ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**DOSSIER**

**SPÉCIAL TRI** p4

- TRIER, C'EST GRÂCE À VOUS !
- TRIER, C'EST POUR VOUS !
- TRIER, C'EST ÉCONOMISER !

**INFOS PRATIQUES** p7

- LE MÉMO DES BONS GESTES
- LES ERREURS À ÉVITER

**EN IMAGES** p8

## Édito

C'est avec beaucoup de plaisir que les délégués représentant les 20 communes membres du SITOM, les équipes du personnel et moi-même vous adressons ce nouveau journal. Nous avons en effet souhaité adapter notre édition pour mieux vous informer et faciliter votre lecture. En changeant de format et en utilisant une présentation plus moderne, notre objectif est de vous proposer une communication plus pratique, plus attractive, plus dynamique qui vous donne envie de lire. Avec des pages aérées et bien structurées, nous misons aussi sur les photos et les visuels pour aider à la compréhension des informations.

Au-delà, nous cherchons à sensibiliser et inciter au tri le plus grand nombre pour que, au final, les quantités de déchets produites diminuent et celles recyclées augmentent. Bien sûr, aujourd'hui tout le monde sait qu'il faut trier. Beaucoup d'entre nous ont déjà adopté le geste de tri et nous remercions d'ailleurs tous les habitants pour leur participation et leur implication quotidiennes. Mais il est important que ce geste devienne pour tous une évidence et un réflexe. Il est aussi important que la qualité du tri soit sans cesse améliorée pour recycler davantage de matériaux.

C'est pourquoi nous dédions ce numéro au tri, à son intérêt, à ses avantages en termes de coût et bien évidemment, à ses incidences positives sur la préservation de l'environnement. Grâce au rappel régulier des bonnes consignes, nous espérons que chacun poursuivra ses efforts pour trier plus et mieux.

**Gérard Délémontex**  
Président



## RECYCLAGE LUMIÈRE SUR LES AMPOULES À ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les ampoules à économie d'énergie ont la cote ! Consommant 5 fois moins et durant jusqu'à 10 fois plus longtemps, elles ont de quoi faire de l'ombre à leurs homologues à filament. Mais attention ! Qui dit lumière écolo, dit stop à la mise en poubelle traditionnelle ! L'ampoule basse conso se recycle avec précaution... Mise en lumière...

Les ampoules « fluo-compactes », appelées lampes basse consommation, cumulent les avantages ! Elles consomment jusqu'à 80 % de moins d'énergie que les modèles à filament (à incandescence ou halogène) et sont en plus recyclables à près de 93 % de leur poids. Mais pour offrir un éclairage efficace avec une consommation faible, elles sont fabriquées, comme pour les thermomètres ou baromètres, avec du mercure.

Sans danger en cours d'utilisation, le mercure fait néanmoins de l'ampoule basse consommation un déchet dangereux pour l'environnement qui nécessite une élimination particulière.

Aussi, il est interdit de jeter les lampes économes en énergie dans les poubelles habituelles.

Il faut :

- > soit les donner au commerçant lors de l'achat d'une nouvelle lampe,
- > soit les déposer dans les meubles de collecte qui commencent à être installés dans les grandes surfaces,
- > soit les apporter dans l'une des déchèteries du territoire du SITOM.

Ainsi, Récyclum, seule structure agréée en France, pourra ensuite se charger de la collecte et du recyclage des lampes basse consommation. Le verre, le métal et le mercure seront récupérés et réutilisés sans risque.)



### COMMENT RECONNAÎTRE UNE LAMPE BASSE CONSO ?

- > les lampes à économies d'énergie sont répertoriées dans les catégories A ou B sur les étiquettes énergie au moment de l'achat,
- > une partie en plastique sépare le globe en verre du culot en métal,
- > le symbole de la « poubelle barrée », qui indique que la lampe ne peut pas être jetée avec les ordures ménagères, y est inscrit.



### À NOTER

Seules les ampoules classiques à filament, non recyclables, doivent toujours être jetées dans la poubelle habituelle. Conformément à la réglementation, à partir de juin prochain et jusqu'en 2012, les lampes à incandescence vont progressivement disparaître au profit des lampes basse consommation.



## TRIPLEMENT MOTIVÉ POUR LE TRI !

- TRIER, C'EST GRÂCE À VOUS !
- TRIER, C'EST POUR VOUS !
- TRIER, C'EST ÉCONOMISER !



**Un geste = trois motivations!  
Voilà la combinaison  
qui fait du tri une habitude  
à adopter ou à améliorer  
sans tarder! Parce que  
le tri est un acte citoyen,  
parce qu'il préserve  
l'environnement et parce  
qu'il permet de limiter  
les coûts, chacun  
est concerné et  
peut s'impliquer!**

### **T**RIER, C'EST GRÂCE À VOUS!

Face à l'augmentation croissante des déchets et à la menace que cela fait peser sur l'environnement, l'heure est à l'action. Pour cela, pas de recette miracle mais deux piliers incontournables pour rester maître de ses poubelles. Tout d'abord, la réduction des déchets à la source puisqu'un déchet qui ne gêne pas est bien un déchet qui n'existe pas!

Ensuite, la valorisation et le recyclage d'un maximum de déchets. Mais voilà... ces deux piliers ne fonctionnent pas tout seuls et sans la participation et l'implication de chacun au quotidien, rien n'est possible. C'est donc grâce au geste individuel de chaque habitant,

que, collectivement, les choses avancent. Ici, un achat malin. Là, un déchet trié. Et au final, des résultats encourageants (cf. ci-contre)!

Bien sûr, tout cela demande des efforts. Mais que ce soit par devoir citoyen ou responsabilité morale, il s'agit davantage d'un changement d'habitudes que de réelles contraintes. Pour vous aider et notamment faciliter votre geste de tri, les communes du territoire du SITOM se sont d'ailleurs toutes équipées de contenants prévus à cet effet. En jaune ou vert, les déchets à recycler ont donc leur point de chute! Et ce n'est que grâce à vous que le recyclage est permis.

**Le + :** le mémo des bons gestes de tri et des erreurs à éviter > voir page 7

## TRIER, C'EST POUR VOUS!

Si le tri suppose un effort quotidien de chacun, il contribue en revanche à préserver la qualité du cadre de vie. C'est en effet en triant que de nombreux déchets peuvent être recyclés. Au-delà de la diminution des quantités de poubelles envoyées en incinération, c'est aussi un moyen d'économiser les ressources naturelles et, de fait, de préserver l'environnement. Avec le verre recyclable à l'infini, avec des canettes et boîtes de conserve qui se transforment en cadre de vélo ou en voiture, et avec des emballages qui deviennent du papier recyclé, c'est tout un panel d'économies qui est réalisé! Grâce à votre geste de tri, vous participez ainsi à sauvegarder la planète et ses richesses – sable, bois, forêts, minerais...

## À QUOI RESSEMBLE VOTRE POUBELLE?

La composition moyenne (en poids) d'une poubelle en France est de :

- > 29% de déchets organiques,
- > 13% de verre,
- > 25% de papiers - journaux - cartons,
- > 2% de plastiques recyclables,
- > 4% de métaux,
- > 18% de déchets divers,
- > 9% de plastiques non recyclables.

Soit un potentiel de 73% de déchets valorisables et recyclables!



Avec 20% de déchets ménagers recyclés, les résultats du tri sur le territoire du SITOM sont très encourageants. Mais à regarder de plus près, il reste sûrement dans toutes les poubelles de quoi augmenter les quantités à déposer dans les recyclables!

Le tri,  
c'est pour  
mon cadre  
de vie

Le tri,  
mon  
engagement  
citoyen

Le tri,  
ça limite  
les coûts

Vous contribuez également à limiter la consommation d'énergie (gaz, pétrole...) qui serait normalement dépensée pour extraire les ressources naturelles et les préparer en matière première industrielle. Loin d'être anodin, le geste de tri a donc un intérêt environnemental majeur. Pour la planète bien sûr. Mais aussi pour la nature qui vous entoure et celle que vous laisserez à vos enfants.

## SUR LE TERRITOIRE DU SITOM

### Plein de déchets recyclés en 2008...

Grâce au tri, près de 20% des déchets ménagers sont aujourd'hui recyclés sur le territoire du SITOM, soit :

- > 4 200 tonnes de verre,
- > 2 800 tonnes d'emballages et de papiers.

En comptant l'ensemble de la population du territoire (résidents secondaires, visiteurs), ce sont ainsi près de 70 kg de déchets par an et par habitant qui sont recyclés. Ce résultat se situe dans les moyennes nationales actuelles mais reste comme partout loin de l'objectif de 128 kg par an et par habitant fixé dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour 2012 > cf. page suivante.


### ... Pour d'importantes économies réalisées!

- > 35 000 millions de Watt/heure d'énergie (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 3 500 habitants)
- > 2 800 tonnes de sable
- > 900 tonnes de minerai de fer
- > 34 tonnes de bauxite
- > 6 400 tonnes de bois
- > 185 000 litres de pétrole brut (soit 1 600 pleins d'essence)
- > 67 000 m<sup>3</sup> de gaz naturel



### TRIER, C'EST ÉCONOMISER !

En plus d'être l'allié d'un environnement préservé, le tri est aussi l'ami du porte-monnaie !

Le coût de gestion des emballages, qui comprend la collecte et la valorisation, est en effet financé en partie par les industriels redevables d'une taxe « point vert » .

Leurs contributions, collectées par Éco-Emballages, sont ensuite reversées aux collectivités en charge du tri des déchets ménagers comme le SITOM, sachant que plus leurs quantités de déchets sont élevées, plus les aides sont importantes.

Ce soutien financier permet ainsi de diminuer le coût lié à la gestion des déchets recyclables. Si bien que le coût à la tonne est moins élevé pour les recyclés que pour les autres déchets. Globalement, cela permet donc de limiter le coût de gestion des déchets dans leur ensemble (incinérés + recyclables).

De plus, compte tenu de l'augmentation régulière des coûts de gestion des déchets résiduels (liée aux équipements, aux taxes, à l'absence d'aides...), le tri permet de limiter l'augmentation du coût global de gestion des déchets et donc de maîtriser la participation à la charge des habitants. )

### LES ERREURS DE TRI COÛTENT CHER !

Les déchets destinés à l'incinération, placés par erreur avec les déchets recyclables, coûtent cher : ils sont en effet traités deux fois, puisqu'ils reviennent à Passy pour être incinérés. Ce surcoût est évalué à 80€ la tonne. C'est pourquoi le respect des consignes de tri est important! (cf. page 7)



### € EN CHIFFRES

#### EN 2008

- > 219€ la tonne de déchets incinérés,
- > 195€ la tonne pour les emballages et le verre,
- > soit une moyenne de 214€ la tonne de déchets ménagers.

#### EN 2009

- > 235€\* la tonne de déchets incinérés,
- > donc en 2009, **1 tonne de déchets recyclés = un coût de - 20% par rapport à 1 tonne de déchets incinérés!**

### \* HAUSSE DES TAXES SUR LES DÉCHETS RÉSIDUELS

Pour 2009, le coût de traitement des déchets ménagers va augmenter d'environ 20€ par tonne pour atteindre 235€ de collecte et traitement. Cette augmentation est due notamment aux charges courantes d'exploitation et à une nouvelle taxe sur les déchets incinérés et mis en décharge.

Instaurée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, elle vise à favoriser la prévention et le recyclage en taxant davantage l'incinération et encore plus la mise en décharge.

### À SAVOIR

Dans une logique de développement durable et pour préserver encore plus la planète, le Grenelle de l'environnement fixe la barre haute avec un objectif de recyclage des déchets ménagers à hauteur de 35% d'ici 2012 et de 50% pour 2020.

D'ici 2014, il prévoit aussi que la quantité des déchets produits diminue de 7%.

## Mémo TRI

Pour éviter les surcoûts, les surprises désagréables pour le personnel du centre de tri et tout simplement pour améliorer la qualité du tri, rien ne vaut un rappel des bons automatismes! Si grâce à l'implication de tous, les résultats du tri sont déjà à féliciter, il reste en effet des erreurs persistantes... Alors petit mémo pour réactiver les bonnes habitudes...

### À SAVOIR!

C'est d'ailleurs pour limiter les erreurs que les bacs et les contenants réservés aux emballages et au verre, disposent d'ouvertures réduites pour couper la route aux intrus!

### DANS LE BAC JAUNE JE METS UNIQUEMENT :



Bouteilles de lait, d'huile, d'adoucissant, de lessive, d'eau, flacons de shampoing, avec leurs bouchons



Boîtes et emballages en carton, briques alimentaires, boîtes d'œufs en carton



Aérosols, boîtes de conserve, barquettes en aluminium



Magazines, catalogues, enveloppes, journaux, papiers de bureau, prospectus...

### JE NE METS PAS :



Films et sacs en plastique

Sac poubelle



Boîtes d'œufs en plastique

Petits emballages en plastique ou en polystyrène tels que les pots de yaourt

Pots de fleurs en plastique



Flacons en plastique portant ces 2 symboles



Cartons d'emballage salis ou gras

Ni... tubes, berlingots et objets plastiques, cagettes et boîtes en bois, barquettes et emballages polystyrène, textiles, chaussures, emballages enfermés dans un sac...

### DANS LE BAC VERT JE METS UNIQUEMENT :



Bouteilles de couleur et incolores sans les bouchons



Bocaux et pots en verre (légumes, yaourts, confiture...), sans les couvercles

### JE NE METS PAS :



Assiettes



Ampoules



Pots en terre



Couvercles



Verres

Ni... vitres et miroirs

EN CAS DE DOUTE, LA SOLUTION : la poubelle habituelle ou un coup de fil au SITOM! Tél.: 04 50 78 10 48

JE LES METS DANS LA POUBELLE HABITUELLE (7)